



**DELIBERATION 2019-45**

LE SEIZE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF.

**PRESENTS** : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. - M. MASSON M. – M. LOPEZ MF. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme VACQUIE S. – Mme AURIAC A. – M RIO F. – M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Mme MAUREL P. procuration à M. MARTIN-LAVAL B. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

**ABSENTS EXCUSES** : M. DELON A. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON ML.

**ABSENT** : M. CARABASSE P.

Madame Amélie AURIAC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**OBJET** : Création et composition de la Commission d'Appel d'Offres spécifique pour le concours de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un équipement public polyvalent

Le 23 mars 2019, la ville a lancé un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction d'un équipement public polyvalent composé d'une salle polyvalente et d'une halle gymnique sur la commune de Saint Jean de Védas.

Madame le Maire indique qu'il convient de créer une commission d'appel d'offres spécifique pour ce marché de maîtrise d'œuvre composée d'élus avec une délégation en lien avec l'objet du marché.

Cette CAO spécifique fera partie du jury de concours chargé de désigner le lauréat de ce concours de maîtrise d'œuvre.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	23
Contre	2 : M. RIO F. – Mme FABRY V.
Abstention	

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **APPROUVE** la création d'une CAO spécifique désignée pour siéger au jury de concours relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction du complexe de salle polyvalente/halle gymnique.

Conformément au code des marchés publics, cette commission d'appel d'offres spécifique comprendra, outre le Maire, cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Une liste déclare sa candidature :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Alain CLAMOUSE	Didier MERLIN
Isabelle FASSIO	Sébastien NENCIONI
Eric PETIT	Marie Laure OMS
Daniel SCIALOM	Marie Françoise LOPEZ
Catherine ESCRIG	Alain DELON

**La liste est élue avec 23 voix sur 25.**

**Isabelle GUIRAUD**  
**Maire de Saint Jean de Védas**

